

## Bonjour du nouveau conseil municipal !

11 personnes qui s'engagent, grâce à ceux qui ont voté pour elles, à consacrer du temps pour Authou.

Voici, à l'issue du 1<sup>er</sup> conseil municipal,

Le maire : Bruno Lechaptois

Le premier adjoint : Michel Chapelle

La seconde adjointe : Agnès Chiret

Et voici ce que la mairie ne sait pas faire : utiliser une baguette magique ! La mairie doit respecter les règles définies par l'Etat et être capable de justifier de leur respect auprès des services de l'Etat.



Toute demande doit tenir compte de délais soit légaux soit administratifs, la secrétaire de mairie est à temps partiel et de vraies urgences peuvent prendre la priorité.



La commune fait ce qu'elle peut avec des moyens qui sont limités. Elle fait aussi appel à votre générosité dans des occasions festives pour que vous apportiez votre soutien au vivre ensemble. Alors vous êtes heureux de faire la fête, pensez aussi collectif !



## Elections à la communauté de communes — Carole de Andres élue

Deux listes étaient en présence, chacune avec leur qualité, leur richesse, leur expertise. Les votes exprimés ont donné le même poids aux deux, à 2 voix près ce qui, dans la règle républicaine a officiellement défini un vainqueur. L'une prônait une démarche rassemblant la diversité pour renforcer la richesse entre le centre et les communes, l'autre défendait la ruralité vis à vis de la ville. Cette question a agité de tout temps les êtres humains et on la retrouve déjà par exemple durant la république romaine avec Agrippa Menenius, 500 ans avant JC.

Si des programmes globaux nécessaires ont été évoqués, il faut essentiellement nous concentrer, pour notre commune, sur nos capacités propres en continuant d'espérer des actions concrètes de soutien de la CCPAVR.

## Futurs événements du comité des fêtes et de la mairie

- fin mai : Pierres en lumière à l'église (12<sup>ème</sup> siècle)
- 24 mai : bourse aux plantes et aux vêtements
- 6 juin : journée pêche à Pont-Authou



en herbe qui se précipitent, comptent leurs trouvailles, s'en mettent pleins les mains et le visage dans une joie partagée. Et puis tout le monde se retrouve pour partager ensuite un verre de l'amitié avec des pâtisseries et des crêpes sous le hall de la mairie.

## Les œufs de Pâques

Et voilà, sous l'œil attendri de leurs parents, des poussins haut comme 3 pommes, d'autres plus grands, partis à la chasse aux œufs entre les brins d'herbe de la cour de la mairie. Cela donne quoi ? des rires, des chasseurs

**Le 8 mai** L'honneur à ceux qui sont morts pour la patrie nous permettra de ranimer au monument aux morts la flamme de ce qui nous unit au plus profond de nous-mêmes : la foi en ces valeurs universelles que représente la devise qui orne nos bâtiments publics :

**Liberté Egalité Fraternité**

Nous honorerons ceux qui se sont levés pour s'opposer à l'oppression et à qui nous devons une vie qui a du sens, et qu'il nous faut transmettre à notre tour pour maintenir l'espoir en ces valeurs universelles si souvent bafouées. Rendez-vous à la mairie à 10h45 pour la procession.



Clubs  
**Rotary**  
de France



**DON DE SANG**  
Privilégiez le rendez-vous !  
18 mai – 22 juin – 20 juillet  
17 août – 21 septembre  
**PONT-AUDEMER**  
Salle d'Armes

Si vous le pouvez, donnez votre sang 11h – 13h et 14h30 – 18h Le don est important : les produits sanguins ont une durée limitée

Illeville 02.32.56.22.93 [mairie.illeville27@mairieilleville.fr](mailto:mairie.illeville27@mairieilleville.fr)

## Le marché des jardiniers revient à l'été 2026 !

Samedi 11 juillet au samedi 17 octobre 10h 12h  
parking du stade à Illeville

**Amis jardiniers**

**PREPAREZ VOS SEMIS !**

- Emplacement gratuit.
- Vous venez quand vous avez envie tous les samedis ou non.
- Participation ouverte à tous les jardiniers : illevalais ou non
- Ne vendre que des fruits et légumes issus d'une culture raisonnée ou bio
- Confitures, œufs, fleurs, plants, herbes aromatiques acceptées....

LE MARCHÉ DES JARDINIERS, C'EST UNE VENTE LIBRE DE FRUITS ET LÉGUMES PAR DES JARDINIERS AMATEURS TOUTS LES SAMEDIS MATINS



# Principaux éléments des réunions de conseil municipal des 3 et 10 avril

Les compte-rendus complets sont affichés en mairie

- Finances (budget ; suivi des dépenses, des recettes et de la trésorerie)
- Voirie & réserves d'eau contre l'incendie, anticipation des inondations, excès de vitesse ...
- Bâtiments Communaux (entretien et aménagements, locations)
- Action sociale, activités et loisirs et suivi des associations
- Communication (site internet, panneau Pocket, ...)
- La commune est par ailleurs représentée auprès des organismes suivants
  - SIEGE27 (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure - maintenance du réseau électrique communal)
  - SAEP (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable)
  - Eure Normandie Numérique (gestion de la fibre optique)
- Et s'est dotée d'un correspondant pour la protection des données personnelles en application du règlement RGPD.

## Situation financière 2025

- ✓ Le compte de résultat 2025 (fonctionnement) est positif à + 54.809 €, contre un budget à +2.911 €, soit une amélioration de 51.900 €. Ceci est dû,
  - à une amélioration des recettes pour 14.000 € (remboursement d'une avance versée par la commune il y a quelques années pour la mutualisation des services scolaires de la communauté de communes) ; hormis cette recette exceptionnelle, le montant des recettes est de 201.000 €, en diminution de 6% par rapport à 2024, notamment du fait de baisse de locations.
  - à une moindre dépense pour 18.000 €, à corriger d'environ 6.000 € de dépenses non imputées (par exemple les frais de scolarité à payer à Brionne n'ont pas été payés). Après correction, les dépenses sont du même ordre qu'en 2024.
- ✓ Les Investissements (hors remboursements d'emprunts) sur 2025 sont faibles et l'essentiel a été reporté sur 2026

## Budget 2026

Le budget de fonctionnement 2026 prend en compte des hypothèses en principe prudentes mais également des actions pour soutenir l'animation de la commune. Il faut noter :

- des dépenses sur les tailles des arbres de la mairie ou la haie du chemin de la résistance qui n'ont pas été effectuées depuis longtemps et représentent des dépenses importantes inscrites au budget
- des frais de scolarité qui augmentent
- des budgets plus importants pour des actions d'animation de la commune

| En €                           | 2022      | 2023      | 2024      | Budget 2025 | Reel 2025 | Budget 2026 |
|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|-------------|-----------|-------------|
| recettes de fonctionnement     | 172.455   | 196.542   | 212.047   | 181.203     | 215.062   | 198.145     |
| dépenses de fonctionnement     | - 191.775 | - 193.115 | - 167.685 | -178.292    | -160.253  | -197.107    |
| Résultat                       | -19.319   | 3.427     | 44.362    | 2.911       | 54.809    | 1.038       |
| Investissements                | 111.259   | 14.320    | 4.699     | 60.000      | 5000      | 85.425      |
| report à nouveau fin année     | 57.948    | 61.375    | 105.737   | 108.648     | 153.815   | 61.521      |
| emprunt à rembourser fin année | 115.400   | 107.000   | 99.500    | 91.800      | 91.800    | 83.900      |

Côté investissements, le budget comprend essentiellement :

- 4 cuves et poches de réserve d'eau contre l'incendie pour 60.000 € ; des subventions et fonds de concours ont été validées pour 3 réserves (18.000 €, ou sont en cours d'obtention pour la quatrième)
- la réparation de dégâts sur le pont de la croix blanche et une maison de la commune pour 10.300 €, remboursés par l'assurance pour 7.600 € (au budget en attente de connaître le solde)
- la remise en état de parties sanitaires pour 7.000 €
- l'installation, si possible, d'aménagements pour jeunes enfants dans la cour de la mairie.

Ces dépenses sont financées pour partie comme indiqué par des subventions, des remboursements d'assurance, le remboursement de la TVA, qui intervient l'année suivante, comme aussi par des dons pour soutenir les efforts de la commune, et bien sûr par les réserves ce qui explique la baisse du report à nouveau prévue à fin 2026. Une augmentation des taxes locales a été votée pour que chacun contribue un peu au budget. La moyenne de cette contribution est de 25 € par foyer fiscal, pour un montant total de 4000 €.

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 29 mai à 19h

A noter une messe sera célébrée le samedi 16 mai à 18h